

## Permis S

### Permis S

A la recherche d'un-e futur-e apprenti-e ?

A la recherche d'un-e futur-e apprenti-e ?

**A la recherche** d'un-e futur-e apprenti-e ?

A la recherche d'un-e futur-e apprenti-e ?

A la recherche d'un-e futur-e apprenti-e ?

A la recherche **d'un-e futur-e apprenti-e ?**

A la recherche d'un-e futur-e apprenti-e ?

**Les jeunes** titulaires d'un permis S

**Les jeunes titulaires d'un permis S**

**peuvent entrer** en apprentissage !

peuvent entrer **en apprentissage !**

A la recherche d'un-e futur-e apprenti-e ?

A la recherche d'un-e futur-e apprenti-e ?

A la recherche d'un-e futur-e apprenti-e ?

Permis S

Permis S

Permis S

# Les jeunes en provenance d'Ukraine peuvent débuter un apprentissage et le terminer en Suisse

Tout comme les jeunes issu·e·s de l'asile titulaires de permis F et B, les titulaires d'un permis S peuvent entrer en apprentissage.

Si le statut de protection S des jeunes en cours d'apprentissage devait être levé, le délai de départ des apprenti·e·s pourra être prolongé jusqu'à la fin de leur formation professionnelle initiale (CFC, AFP).

## Engager un·e apprenti·e avec permis S

*Marche à suivre*

Les jeunes avec statut de protection S peuvent débuter une formation professionnelle initiale (CFC, AFP) ou conclure un contrat d'apprentissage dès l'obtention d'un permis de travail auprès des autorités cantonales du marché du travail.

→ Pour en savoir plus sur les démarches à entreprendre, rendez-vous sur : [vd.ch/engager-permis-s](https://vd.ch/engager-permis-s)

Pour rappel, les titulaires de permis F et B peuvent débuter une formation professionnelle dès que l'activité a été annoncée auprès des autorités cantonales.

# Des jeunes bien outillés sur le plan scolaire

## Permis S

Les jeunes titulaires d'un permis S ont suivi la scolarité obligatoire en Ukraine et y ont acquis de bonnes compétences scolaires.

Depuis qu'ils/elles sont en Suisse, ils/elles ont eu accès aux mêmes offres que les titulaires de permis F et B : **cours de langue intensifs, renforcement des compétences de base et accès à l'Ecole de l'Accueil**. Ces futur-e-s apprenti-e-s peuvent également bénéficier d'un **accompagnement individuel** pour les soutenir durant leur formation professionnelle.

Enfin, les titulaires de permis S pourront compter sur un dispositif vaudois de préparation à l'apprentissage qui a fait ses preuves pour les jeunes issu-e-s de l'asile. **En 2022, environ 450 personnes réfugiées suivaient un apprentissage dans le canton de Vaud.**

Permis S

Permis S

Permis S

Permis S

Permis S

Permis S

# Pour plus d'informations

## Autorisation de travail

Direction de la surveillance du marché du travail (DISMAT)  
Direction générale de l'emploi et du marché du travail (DGEM)  
021 316 61 23, [info.dgem@vd.ch](mailto:info.dgem@vd.ch), [www.vd.ch/emploi](http://www.vd.ch/emploi)

## Statut S et autorisations de séjour

Service de la population (SPOP)  
*Division asile*  
021 316 46 20, [sejour.asile@vd.ch](mailto:sejour.asile@vd.ch), [www.vd.ch/asile](http://www.vd.ch/asile)

## Accompagnement des titulaires de permis F et S

Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM)  
*Pôle Orientation et Emploi*  
021 338 98 70, [emploi@evam.ch](mailto:emploi@evam.ch), [www.evam.ch](http://www.evam.ch)

## Accompagnement des réfugié·e·s titulaires de permis B et F

Centre social d'intégration des réfugiés (CSIR)  
[csir.insertion@vd.ch](mailto:csir.insertion@vd.ch)

## Formation à l'École de l'Accueil

École de l'Accueil (EdA)  
Ch. des Croix-Rouges 26, 1007 Lausanne  
021 316 79 79



Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI)  
Avenue de Sévelin 46 | 1014 Lausanne  
T 021 316 49 59 | [info.integration@vd.ch](mailto:info.integration@vd.ch) | [www.vd.ch/integration](http://www.vd.ch/integration)